

NET CAGE

SPRAY **ÉCOLOGIQUE**

DESTRUCTEUR des MAUVAISES ODEURS et DÉSINFECTANT

Pour l'ENVIRONNEMENT des ANIMAUX de COMPAGNIE 8796



- Contient des huiles essentielles
- Facilement rinçable à l'eau
- Non inflammable
- Sécurisant, non caustique, non corrosif
- Multi-supports, multisurfaces
- Environnement compatible. Non moussant

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| ÉTAT PHYSIQUE | : Liquide. |
| MASSE VOLUMIQUE | : 1002 g/l +/- 20 g/l. |
| REACTION CHIMIQUE | : Acide faible |
| pH pur | : 2. ⁹ environ. |
| ODEUR | : Fraîche végétale |
| COULEUR | : Jaune. |
| BIODEGRADABILITE | : Facilement biodégradable |
| TENSION SUPERFICIELLE à 1% | : 36,4 Dyne / cm |
| TENSION SUPERFICIELLE à 4 % | : 31,3 Dyne / cm |



Spéciale hygiène et confort des animaux domestiques.



Polyvalent, multi-surfaces, non corrosif.

Par sa basse tension superficielle, exerce simultanément une triple action : **Nettoyante**, **dégraissante**, **désinfectante** efficace.

Solubilise les salissures d'origines mixtes, organiques / minéraux, dépôts poussiéreux terreux, biofilms de microorganismes bactériens.

PAR SON POUVOIR DESINCRUSTANT ET PENETRANT, est particulièrement actif sur les dépôts présents sur les surfaces microporeuses.

Redonne aux supports et surfaces, leur aspect initial :

Apporte simultanément une capacité désinfectante effective, vérifiée selon les normes d'activités suivantes :

- ▶ **Bactéricide** : EN 1040 et EN 1276 en 5 mn en conditions de saleté
- ▶ **Levuricide** : EN 1275 et EN 1650 sur Candida albicans en 5 min.

Et détruit les sources de mauvaises odeurs provenant des petits animaux

| | | | |
|------------------------|----------|-------------------|-----------------------|
| Inoxydables, aluminium | Verre | Carrelages muraux | Sols carrelés |
| Chromes | Faïences | Plastiques usuels | Sols thermoplastiques |

| Supports | Utilisations | Utilisateurs |
|--|--|---|
| Cages, paniers, caisses, box, bacs à litières, volières, niches, mangeoires, abreuvoirs. | Opérations de nettoyage nécessitant la destruction des mauvaises odeurs avec désinfection de contact pour les matériels et surfaces entrant au contact des animaux | Cabinets vétérinaires Centres SPA Éleveurs Animaleries |

Par la présence d'huiles essentielles végétales, apporte aux endroits et lieux d'application, une odeur fraîche et agréable, assainit les locaux.

D'application facile pour les utilisateurs, apporte avec une solution compatible avec l'environnement.

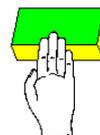
MODES ET DOSES D'EMPLOI

Retirer les animaux pendant l'application du produit.
Eliminer les débris et souillures non adhérentes par balayage ou aspirateur.

- 1) Prêt à l'emploi, pulvériser le produit directement sur les surfaces à traiter
- 2) Laisser agir, activer si nécessaire le nettoyage à l'aide d'une éponge ou d'une brosse.
- 3) Selon les surfaces :
 - A) Laisser sécher complètement avant réintroduction des animaux.
 - B) Essuyer avec une éponge humide
 - C) Si nécessaire, rincer à l'eau claire



Laisser agir 5 à 10 minutes



Rincer avec une éponge humide ou laisser sécher avant réutilisation.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une association d'extraits végétaux, d'agents surfactifs d'origine végétale, sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable.

SANS phosphates, phosphonates, ne contient pas de substances dangereuses ou toxiques ou sensibilisantes, sans solvants ni émetteurs de COV.

Éléments de composition figurant sur la liste DID JO 2005/344/CE relative aux critères d'ECOTOXICITES écologiques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



Utilisation en production pour l'Agriculture biologique : « Les éléments de composition sont en conformité avec la Révision du cahier des charges REPAB – F, annexe 2, qui concerne les substances autorisées pour le nettoyage ou la désinfection en production biologique »

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Utilisations réservées aux professionnels

| Nom | CAS | % | TP |
|----------------|---------|-----------|----|
| ACIDE LACTIQUE | 79-33-4 | 2,50 g/kg | 02 |

Conserver hors de la portée des enfants.

Réformer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Ne pas pulvériser sur les animaux

Informations générales :

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Usages professionnels

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA

Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr